



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Colombie

Question écrite n° 3269

### Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de Mme Ingrid Bétancourt, ancienne députée colombienne et aujourd'hui sénateur de Colombie (la sénateur la mieux élue dans son pays). Candidate déclarée aux élections présidentielles en Colombie, elle s'est distinguée, tout au long de son activité parlementaire, par une lutte très forte contre la corruption et le trafic de drogue. Cet engagement a fait qu'elle a été enlevée, lors d'un de ses déplacements de campagne, par les FARC, le 23 février dernier. Il lui rappelle les attaches très fortes de Mme Bétancourt avec la France. Elle y a fait une partie de ses études et a épousé un Français, dont elle a deux enfants. A défaut d'autres solutions, contraires au droit international, il lui demande de lui indiquer les mesures concrètes que le Gouvernement français entend prendre avec le Président Uribe pour l'aider à rétablir un dialogue avec les rebelles, seule solution pacifique possible pour permettre la libération de milliers d'otages détenus par les FARC, dont Ingrid Bétancourt.

### Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères s'est rendu en Colombie le 29 novembre dernier. Il a rencontré longuement le président Alvaro Uribe Velez, ainsi que les principaux membres de son gouvernement, et notamment sa collègue Mme Carolina Barco. Il s'est par ailleurs entretenu avec les représentants des familles d'otages et, en particulier, avec la famille de Mme Ingrid Bétancourt, retenue contre son gré depuis le 23 février dernier par la principale guérilla, les FARC. L'enlèvement et la séquestration prolongée des otages sont des crimes inacceptables. La communauté internationale ne saurait rester passive devant ces pratiques qui endeuillent la Colombie. Les Colombiens doivent assumer la responsabilité de leur destin. Le gouvernement français a exprimé clairement sa disponibilité pour les aider à rechercher les moyens de mettre fin à ce conflit cruel. Déjà, il s'était impliqué fortement, avec d'autres, dans la facilitation des processus de paix avec les guérillas, conduits par le prédécesseur du président Uribe. Il appuie aujourd'hui la volonté du gouvernement colombien, fondée sur une politique de fermeté, de rechercher une solution négociée en sollicitant, notamment, les bons offices du secrétaire général des Nations unies. Le gouvernement français appuie cette approche, dans la mesure où elle combine le renforcement de l'autorité de l'Etat et l'ouverture au dialogue avec les groupes armés illégaux. Il reconnaît la légitimité, pour rétablir la paix civile en Colombie, d'une politique de sécurité efficace et respectueuse des droits de l'homme, à laquelle une coopération dans des domaines comme le renforcement institutionnel ou la lutte contre le trafic de drogue doit être apportée. La possibilité d'un appui technique de la France à la substitution de cultures par reforestation, priorité du président Uribe pour lutter contre la production de drogue, est à l'étude.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cardo](#)

**Circonscription :** Yvelines (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3269

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 septembre 2002, page 3187

**Réponse publiée le** : 6 janvier 2003, page 28